

**Claude-Olivier DORON (Université Paris Diderot)**  
**Carole REYNAUD-PALIGOT (Université Paris 1)**

21 janvier 2019, 14-16h30, salle Alfred Sauvy, INED, 133 boulevard Davout, 75020 Paris

**Titre**

***La race au 19ème siècle***

**Title**

***Race in 19th century France***

**Résumés**

***Claude-Olivier DORON (Université Paris Diderot), "Race et libéralisme au début du XIXe siècle en France: autour du Censeur Européen"***

Cette intervention reviendra sur le rôle méconnu des libéraux français du Censeur européen entre 1817 et 1826 dans l'introduction de la question des races humaines dans les sciences morales et politiques, la race devenant, au travers de leurs réflexions, un sujet/objet fondamental du politique pour interpréter tant l'histoire que le destin des sociétés. Ce sera l'occasion de comprendre les liens étroits qui unissent une certaine forme de libéralisme et le problème des races ; et comment la question des races ne saurait s'y réduire à un simple objet "négatif", relevant de l'exclusion ou de la domination. Si la question des races y apparaît essentielle pour penser l'inégalité de développement entre les sociétés et des capacités inégales d'accéder à la liberté, elle est aussi envisagée comme un étendard pour fédérer des luttes et donner aux dominés une identité, une mémoire et une histoire incorporée. On montrera donc toute l'importance et l'ambivalence de la question des races dans le moment libéral de la Restauration.

***Carole REYNAUD-PALIGOT (Université Paris 1), "A propos de la racialisation des identités collectives aux XIXe et XXe siècles"***

Cette intervention se propose de présenter quelques-uns des processus de racialisation des identités collectives des années 1850-1940 au sein des principales puissances occidentales. Une véritable culture raciale, qui a notamment trouvé source au sein du champ scientifique, a structuré les imaginaires et a servi à nourrir les identités nationales de ces Etats-nations rivaux mais aussi à légitimer leur politique coloniale.

**Abstracts**

***Carole REYNAUD-PALIGOT (Université Paris 1), "On the racialization of collective identities in the 19th and 20th century"***

This presentation explores some of the racialization processes that affected collective identities in the 1850-1940 period among major Western powers. An actual racial culture, stemming specifically from the scientific field, structured collective imaginaries and helped fuel the national identities of these rival nation-states, while also legitimating their colonial policies.

***Claude-Olivier DORON (Université Paris Diderot), "Race and liberalism in early 19th century France: the case of the Censeur Européen"***

This presentation explores the understudied role of French liberals from the Censeur européen between 1817 and 1826 in introducing the issue of human races within moral and political sciences. Through their thinking, race became a central object/subject of the political arena, used to interpret both the sense of history and the destiny of societies. This talk provides an opportunity to reflect on the close relationships between a certain kind of liberalism and the race question. It shows that race was not

limited to a mere "negative" issue, related to exclusion or domination. While the issue of race was for these people central in explaining inequalities of development across societies and unequal abilities to attain freedom, it was also seen as a flag to unite different struggles and provide dominated peoples with an identity, a memory and an embodied history. This presentation sheds lights on the significance and ambivalence of the race question during the liberal moment of the Bourbon Restoration.

### **Discutant**

Jean-Luc Bonniol (Centre Norbert Elias)

*NB : ce compte-rendu de séminaire a été rédigé à partir des notes manuscrites, nécessairement imparfaites, prises par Juliette Galonnier lors de la séance. Il est possible que des erreurs ou des approximations s'y soient glissées.*

*NB: these seminar proceedings derive from the hand-written notes taken by Juliette Galonnier during the session. Imprecisions and mistakes may have slipped into the text.*

## **Compte-rendu par Juliette Galonnier**

### **Claude-Olivier Doron, "Race et libéralisme au début du XIXe siècle en France: autour du Censeur Européen"**

Cette présentation part d'une lacune singulière dans l'historiographie du racisme. En 1825, Charles Dunoyer publie *L'industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*. Il s'agit de l'un des premiers ouvrages à investir la question des races dans les sciences morales et politiques. Pourtant le rôle de Dunoyer, mais aussi de Comte, et d'autres sont systématiquement ignorés dans l'historiographie du racisme.

Dans cette présentation, je vais me concentrer sur le journal *Le Censeur européen* qui a joué un rôle décisif dans l'introduction de la question des races et du point de vue de la diversité des races dans le libéralisme politique. Le *Censeur* accueille différentes figures, comme Augustin Thierry, un jeune de 22 ans, qui popularise le discours de la lutte des races. Il explique notamment l'histoire de l'Angleterre par la querelle entre deux races. Tous ses articles sont publiés dans le Censeur européen.

Or l'historiographie parle très rarement du Censeur européen. Cette lacune empêche de prendre en compte la spécificité du discours libéral sur la lutte des races et sur la notion de

race elle-même. Que nous disent ces contournements, ces évitements du groupe du Censeur européen dans l'histoire du racisme ?

Le libéralisme et le républicanisme sont intimement liés à l'époque. C'est dans les cercles libéraux républicains puis à partir des 1830s avec l'influence des Saint-Simoniens que la race fait son entrée en politique. La Société ethnologique de Paris, fondée par William F. Edwards, un ami de Michelet, est composée de libéraux et de républicains.

Il importe donc d'interroger les rapports entre race et libéralisme, qui d'habitude sont traités sur le mode négatif ou de l'accident ou encore de l'impensé. Dans le premier cas, le libéralisme est présenté comme porteur d'une conception ouverte de la citoyenneté et de l'universalisme des droits qui serait incompatible avec la notion d'inégalités des races humaines. Dans le deuxième cas, la race et sa prise en compte ne serait qu'un accident ou une trahison des idéaux des Lumières. Dans le troisième cas, la race est présentée comme l'impensé du libéralisme, voire même comme sa condition invisible, le contrat social est au fond un contrat raciale (c'est par exemple la thèse de Charles Mills).

Mon argument ici est qu'il faut se détacher de ces visions. Il n'y a pas UN discours libéral, mais une grande variété de thèmes abordés. La race est l'un de ces sujets/objets possibles, discuté et parfois très fortement investi dans la sphère politique par les auteurs libéraux. La question de la race devient ainsi fondamentale. Elle n'occupe pas une place nécessaire, ni une place contradictoire, mais elle occupe un espace de possibilités.

Surtout, la race n'est pas seulement mobilisée comme catégorie de domination. Elle est aussi investie comme catégorie de lutte contre la domination. Il y a une véritable complexité de cette notion qu'il convient de restituer. Il s'agit de retracer la généalogie ancienne de l'inscription de la race dans la République et de montrer la complexité de cette notion. L'investigation montre que chez ces auteurs, la race ne se limite pas à la couleur, mais comprend aussi la généalogie. Elle sert à décrire aussi bien les sociétés de l'esclavage que les sociétés européennes. Elle ne se réduit pas à la question de l'esclavage. Elle sert à penser les rapports "naturels" et sociaux qui doivent s'établir entre les races après l'abolition juridique de l'esclavage.

Le problème qui est posé par les libéraux, c'est la question des capacités naturelles, mentales et politiques des différentes "races" et la place qu'elles vont prendre dans un contexte où l'ordre social se reconfigure.

Les libéraux proposent des mesures concrètes sur la liberté de la presse, la défense des droits individuels, etc. Ils inscrivent leur histoire dans une téléologie commune : le déploiement des libertés est la fin ultime de l'espèce humaine. Tel est l'horizon normatif du projet libéral. La nature humaine est une potentialité qui doit se développer à travers un processus de civilisation et d'émancipation.

Comte et Dunoyer écrivent, contre Rousseau, que l'état naturel de l'homme est l'état social. L'humanité doit atteindre le stade ultime qui est le stade industriel. La nature humaine doit se déployer à travers un processus historique. Elle est susceptible de différents degrés d'avancement. Il y a donc une différenciation, une hiérarchisation, un classement à l'intérieur de la nature humaine universelle.

Charles Dunoyer écrit ainsi "J'appelle liberté l'état où l'homme se trouve quand il lui arrive de pouvoir se servir de ses facultés sans obstacle". Ainsi la liberté n'est pas absolue. Elle est susceptible de plus ou de moins. Pour que l'homme jouisse de ces facultés, il faut qu'il les ait préalablement développées. Plus les hommes sont cultivés, plus ils sont libres. La vraie mesure de la liberté, c'est la civilisation.

Le processus de réalisation de la liberté suppose donc des capacités, mais aussi un effort, une industrie. On est libre quand on est industriel. C'est cela qui fonde la distinction entre les races actives (notamment la race française, élue de la liberté) et les races passives. Cette distinction est au cœur de la pensée de ces libéraux.

Les questions qui les préoccupent sont les suivantes : est-ce qu'il existe des obstacles qui freinent le développement de certains groupes dans l'accession à la liberté ? est-ce que les différences en termes d'organisation physique déterminent des capacités intellectuelles et morales différentes ? La notion de "capacité à la liberté" constitue le cœur de la réflexion de ces auteurs libéraux.

La capacité est notamment au cœur du dogme saint-simonien par exemple. Pour quelqu'un comme Courtet de l'Isle, la hiérarchie des races et des individus repose sur l'idée que ce qui domine le monde, c'est la capacité. D'après Dunoyer, bien loin de chercher à détruire les inégalités naturelles, l'abolition de l'esclavage est au contraire ce qui les fait ressortir en abolissant les inégalités factices. L'égalité juridique est présentée comme la condition de la libre expression des inégalités naturelles. En aucun cas les auteurs ne nient l'existence d'inégalités naturelles.

Le problème est d'autant plus important pour ces auteurs du Censeur européen qu'ils opèrent un déplacement dans la tradition libérale qui est fondamental. Il y a une direction nouvelle qu'ils souhaitent donner à leurs travaux. D'après Charles Dunoyer, "pour qu'un peuple soit libre, il ne suffit pas qu'il ait une constitution et des lois, il faut qu'il se trouve dans son sein des hommes qui les entendent, d'autres qui veillent les exécuter, et d'autres qui sachent les faire respecter". Les dispositions à la liberté se situent donc dans la société, dans le peuple lui-même et non dans le droit. C'est dans la population même et non dans le gouvernement qu'il faut chercher l'aptitude à la liberté. La question devient alors : "est-ce que ce sont les constitutions qui ont manqué aux Français ou est-ce que ce ne sont pas plutôt les Français qui ont manqué aux constitutions ?" La population est alors présentée comme un obstacle à la liberté. Et la notion de race, comme d'ailleurs celle de classe, est centrale à cet égard.

Dunoyer mobilise le savoir sur les races humaines et animales. Il n'est pas possible dit-il d'avoir la même vitesse chez un cheval normand et un cheval de trait. Pourquoi en serait-il autrement des races d'hommes ?

Il y aurait selon lui une corrélation entre les niveaux d'organisation et les facultés morales et intellectuelles des différentes races, entre les niveaux de civilisation et les capacités de développements. Les races les mieux faites sont les plus civilisées et l'homme de couleur blanche est le plus apte à la liberté, selon Dunoyer.

Les différentes races ne partagent donc pas le même degré de liberté. “Les races obscures sont moins susceptibles de culture que la race blanche, donc elles sont moins susceptibles de liberté” écrit-il. Au vu de ces écrits, on peut s’étonner de l’absence de Charles Dunoyer dans les travaux sur l’histoire du racisme. Notons que Dunoyer est monogéniste (il croit en l’unité de l’espèce humaine) tandis que Charles Comte du Censeur européen est polygéniste mais c’est Dunoyer qui avance ce type de thèses.

Charles Comte a lui une position opposée à celle de Dunoyer. Il critique les discours sur la couleur et la race comme relevant d’un orgueil de race. Selon lui, placées dans les mêmes circonstances, toutes choses égales par ailleurs, l’ensemble des espèces sont capables de la même liberté. Il réfute complètement Dunoyer. Sa lecture met l’accent sur le rapport social entre les races qui résulte de la conquête, de l’oppression, de l’esclavage. Il privilégie donc l’autre aspect de la compréhension de la question des races. Il explore le rapport social universel mais historiquement situé entre des races conquises et des races conquérantes. Selon lui, il n’existe que deux grands partis dans le monde : celui des hommes qui veulent vivre de leur travail et de leur propriété, et celui de ceux qui veulent vivre sur le travail des autres.

Augustin Thierry publie aussi un article sur l’antipathie de race, dans lequel il affirme que la nature humaine est libre par essence. Il se demande alors : d’où provient cette distance énorme qui nous sépare de la liberté ? Charles Comte avance que l’échec du déploiement de la liberté en France s’explique par l’existence d’une dichotomie entre deux nations. Ceux qui luttent pour la liberté, et ceux qui asservissent les autres. Il s’agit pour lui d’une opposition de race. Il promeut le modèle de la lutte des races, entre des races conquises et des races conquérantes.

Pour Comte, l’ensemble des sociétés sont parcourues par un rapport social de domination entre races conquérantes et races conquises. L’histoire est selon lui racontée du point de vue des vainqueurs, contre les esclaves qui luttent pour la liberté. Il faut que la race conquise s’affirme et produise un renversement des valeurs. La mobilisation de la catégorie de race s’inscrit dans ce combat idéologique.

Le terme de “race” n’est jamais utilisé par des auteurs comme Boulainvilliers ou d’autres qui travaillent sur la noblesse. C’est Augustin Thierry qui utilise le terme pour décrire les différents peuples de la nation française et qui le retourne contre l’idée de race noble. Il s’agit de donner une race au peuple : une mémoire, des actes illustres, une histoire, qui a été effacée par les vainqueurs. Il faut reconquérir cette histoire en parlant de l’anthropologie, des arts, mais aussi du physique de ce peuple. Pour Augustin Thierry, les Francs ne sont qu’une composante parmi d’autres. La “vraie” histoire de France, c’est l’histoire de la masse, du peuple, des Gaulois.

La notion de race subit donc un retournement explicite : Augustin Thierry oppose les races populaires et les races nobiliaires. La seule vraie histoire scientifique est celle de cette population (et non du gouvernement) et il s’agit de voir les différentes races qui se sont mélangées pour faire ce peuple.

## **Carole REYNAUD-PALIGOT, "A propos de la racialisation des identités collectives aux XIXe et XXe siècles"**

Je présente ici une synthèse des recherches effectuées depuis 20 ans sur la race et la racialisation des identités collectives qui ont donné lieu à 3 livres parus aux PUF entre 2006 et 2011.

Je retrace l'histoire d'une notion scientifique mais aussi les usages politiques de cette notion dans les sociétés européennes et leurs prolongements (les espaces coloniaux). Une véritable culture raciale s'est diffusée dans les espaces publics, parmi les élites savantes et politiques. Ce processus de racialisation s'opère à un moment donné dans une société particulière et il relève d'un processus plus général de catégorisation. C'est comme cela que l'on doit l'étudier. Comment une catégorie, celle de la race, s'est imposée et est devenue crédible dans une société ? Quels sont les acteurs qui ont participé à sa production ? Comment circule-t-elle ? Comment est-elle utilisée politiquement ?

Dans l'étude de la construction de l'identité politique nationale française, les chercheurs se sont surtout intéressés à l'histoire culturelle mais la racialisation de l'identité nationale française a fait l'objet de peu d'études.

Premièrement, nous sommes dans un contexte marqué par une très forte rivalité entre les Etats nations : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne. La question des origines de la population française est un élément clé de l'affirmation de l'identité : en mettant en avant la supériorité des origines celtiques, gauloises, gallo-romaines, on cherche à se distinguer des autres puissances rivales.

Deuxièmement, nous sommes dans le contexte de l'expansion coloniale, via laquelle une autre composante de l'identité nationale française s'affirme.

Quand on parle d'ethnogenèse de la nation française, on renvoie au processus de formation des peuples qui se nourrit de mythes des origines. La France s'invente une origine ethnique. Le roman national s'écrit et se modifie en fonction des enjeux sociaux et politiques. L'ouvrage de Colette Beaune, *Naissance de la nation France* (1985) retrace ce processus : l'origine française est souvent présentée comme européenne. Mais les rivalités du 15ème siècle rendent cette origine commune des nations européennes impensable et difficile à soutenir. Chaque nation s'invente plutôt une identité nationale. Pour la France, c'est l'entrée en scène du mythe gaulois.

Au même moment, la notion de race s'affine chez les naturalistes. Voilà deux filiations qui se croisent pour ouvrir la notion de "race gauloise". Chez les naturalistes, la notion de race s'affine chez Linné dans la botanique, puis on passe au règne animal, puis à l'être humain. Les "anthropologistes", ainsi qu'ils se nomment, affirment que la notion de race est pertinente pour analyser la diversité humaine. On assiste à une multiplication d'ouvrages, qui opposent notamment la race gauloise à la race germanique.

Etienne Serres, titulaire de la chaire du Musée d'Histoire naturelle célèbre la supériorité des Celtes sur les autres races humaines. Les ouvrages de vulgarisation se diffusent. L'Académie des sciences morales et politiques organise des débats.

En 1825, c'est l'entrée en scène d'Augustin Thierry, avec son étude sur l'histoire de l'Angleterre, qu'il présente comme le résultat d'une histoire raciale qui oppose les Saxons aux Celtes. On parle des origines gauloises de la nation française pour se démarquer de la noblesse germanique. Le mythe gaulois est ainsi racialisé.

Il existait une mobilisation interne de ce mythe liée à l'histoire sociale de la France (opposition entre bourgeoisie et noblesse notamment), mais qui se désactive avec le triomphe de la bourgeoisie. Dès lors, c'est le mythe nationaliste gaulois qui s'active.

Amédée Thierry (le frère d'Augustin) publie *Histoire des Gaulois* en 1825. Il s'agit d'une lecture racialisée de l'ethnogenèse de la France. On insiste sur les caractères physiques, intellectuels, moraux. La figure du Gaulois prend forme. Elle est différente de la race finnoise, teutonne, slave. Cet usage nationaliste ne va pas cesser de se renforcer au cours du 19ème siècle.

Dans mon livre *La République raciale*, je montre comment des anthropologistes ont institutionnalisé cette science de la race. Il s'agit de recherches anthropométriques qui mobilisent des statistiques. On parle de "race alpine" (Paul Broca), brachicéphale, présente en France. Ce sont les Celtes, les glorieux ancêtres des Français. Le mythe gaulois se racialise donc avec les apports de l'anthropologie.

Sous le 2nd Empire, ce mythe gaulois s'affirme avec force. Napoléon III encourage les recherches sur la période celtique, notamment les fouilles archéologiques. La République qui se veut laïque porte avec force le mythe gaulois. Elle gomme l'histoire liée à la monarchie française : le mythe gaulois incarne le peuple. On assiste à une diffusion des propos sur la race gauloise.

Au cours du temps la physionomie du gaulois change. Ce n'est plus le grand blond aux yeux bleus, désormais accaparé par l'Allemand. En réaction, les yeux et les cheveux du Gaulois deviennent plus foncés. Selon les dates de publication, sa physionomie n'est donc pas la même.

L'arrivée des Romains se combine notamment au mythe gaulois pour fonder le mythe gallo-romain. La France reste de sang gaulois mais Rome a apporté la culture latine. Le Gaulois, en assimilant cette culture, a pu réaliser la brillante civilisation du 19ème siècle.

Cette idée est largement partagée par l'opinion intellectuelle française. Hyppolite Taine, Alfred Fouillée, Ernest Renan, des philosophes se réapproprient cette vision raciale du monde. Ils parlent des Celtes qui sont opposés aux Germains. Ils décrivent les races jaunes et noires comme des races d'ouvriers pour exécuter ce que porte la race blanche.

Le deuxième élément de cette identité a trait à l'expansion coloniale. L'identité nationale française se construit aussi dans ce contexte. La lecture raciale s'oriente alors vers une opposition entre race blanche et races de couleur. On oppose les indigènes aux européens.

Cela se retrouve dans la politique de nationalité : les étrangers peuvent bénéficier de la nationalité française mais seulement s'ils sont d'origine européenne. Dans les colonies, les indigènes sont exclus de ce droit à la nationalité. Dans le système scolaire, la division raciale est très présente. Deux réseaux d'école très différenciés se mettent en place. On mobilise un discours racial pour séparer les destins des enfants.

Un mot enfin sur la racialisation des identités dans les autres pays, comme la Grande Bretagne et l'Allemagne. Les usages politiques sont très dépendants du contexte socio-politique de l'époque. La racialisation de l'identité allemande ne se fait pas tout de suite dans un sens nationaliste. Une anthropologie plutôt libérale se développe sous l'égide de Rudolph Virchow (l'homologue de Paul Broca) qui n'intègre pas la supériorité des Aryens. Sa vision est axée sur l'égalité entre les différentes composantes de la nation allemande : la race alpine au sud de l'Allemagne, la race nordique, etc. L'anthropologie de Virchow célèbre les métissages entre les deux races. Nous sommes dans un moment où l'on recherche l'unification de l'Allemagne. Puis vers la fin du siècle, on assiste aux premiers usages plus nationalistes. Au début du 20ème siècle, le discours des anthropologistes change, la race nordique est davantage mise en avant. Un petit éclairage sur Gobineau : il dispose en France d'une audience très réduite. On le présente souvent comme le fondateur de l'inégalité raciale. Mais il n'en est rien car il affirme la supériorité de la race nordique, une thèse qu'il n'y a aucun intérêt à relayer dans le contexte français. Ce sont les Nazis qui par la suite feront de lui un précurseur.

En Grande-Bretagne, Henry VIII rompt avec le monde latin. La lecture raciale de l'Angleterre se modifie alors. On se tourne vers les origines germaniques de la nation anglaise. L'histoire de l'Angleterre se construit alors à travers cette lecture raciale : si l'Angleterre est si puissante, cela tient à ses origines raciales. Toute la communauté scientifique, intellectuelle (les historiens notamment) participe à ce mythe : si l'Angleterre est une nation libérale, c'est à cause des Anglo-Saxons qui déjà élisent leur roi. Cette aptitude des Anglais au libéralisme viendrait des Saxons. On note aussi un usage spécifique de la question irlandaise : ce sont des Celtes qui sont inférieurs aux Saxons. Dans le contexte américain, on retrouve aussi cette filiation de l'identité anglosaxonne.

### **Jean-Luc Bonniol, discutant**

Le 19ème siècle est une période importante, en matière d'histoire de la race. Claude-Olivier Doron nous a entraînés dans un moment particulier, autour des années 1815-1820 en traçant de manière claire les liens entre l'idée de race et le libéralisme/républicanisme, lequel est soucieux de cerner les obstacles qui tiennent à la nature humaine, à la société, dans l'accomplissement de la liberté. En abordant cette question, le libéralisme rencontre l'enjeu de la diversité des races. La race apparaît comme un facteur de différenciation dans un horizon potentiellement universel. On assiste à une "anthropologisation du politique". Charles Dunoyer défend une position classique : les différences physiques entre les races déterminent des capacités morales et intellectuelles différentes. Charles Comte défend une position plus sophistiquée : les différences physiques perpétuent des inégalités du côté de la supériorité des dominants et du stigmate des dominés. Il propose une interprétation en termes de rapports sociaux de race. Augustin Thierry et sa théorie des 2 Frances s'inscrit dans cette postérité : les caractères physiques servent de signes hérités d'une longue histoire d'oppression.

Alexis de Tocqueville en 1835 reprend une idée qu'on retrouve chez Charles Comte. Il dit "le souvenir de l'esclavage déshonore la race. Et la race perpétue le souvenir de l'esclavage". A cette époque la Fondation de l'abbé Grégoire met en compétition un prix pour récompenser l'ouvrage qui permettrait le plus de réduire les préjugés. Victor Schoelcher se met au travail avec un petit ouvrage où il dit qu'"il n'y a qu'un seul moyen de détruire le préjugé de couleur, c'est de détruire l'esclavage". Morte la bête, mort le venin. Mais un essayiste haïtien, S. L'Instant, montre que le préjugé de couleur est plus fort au nord des USA où il n'y a pas d'esclavage. Il dit "le préjugé, en s'attachant à la couleur, est devenu tout à fait distinct dans cette seconde phase de celui de l'esclavage". C'est lui qui remporte le prix.

Tous ces gens sont anti-esclavagistes. Mais les auteurs du libéralisme étudiés par Claude-Olivier Doron avancent que l'inégalité juridique doit être abolie pour permettre la libre expression des inégalités naturelles. Il y a donc des doctrines plurielles, complexes. C'est la leçon à retenir de cette présentation.

L'intervention de Carole Reynaud-Paligot met en lumière une notion fondamentale celle de "culture raciale". Il s'agit d'une culture historiquement située, fondée sur une logique de catégorisation. Avec une interrogation fondamentale : comment se construit une catégorie ? Benedict Anderson parle de communauté imaginée. Anne-Marie Thiesse parle de kit identitaire, qui mobilise : la langue, l'histoire, le patrimoine, les héros, le folklore. A cela il faut ajouter l'allégation d'une singularité de race, à fondement biologique, et la mobilisation du scalpel différentiel qu'est la race. Le racialisme généalogique fondé sur le mythe des origines est mobilisé pour singulariser la France par rapport aux autres nations, au moment même où se cristallise la notion de race au plan scientifique. Ce racialisme double-face est lié à l'idée d'une supériorité. On arrive à un racisme coloriste, colonial, avec la diffusion de stéréotypes dépréciatifs qui parcourent la société française. L'impérialisme européen, celui dit de la 2ème colonisation, hérite du vieux préjugé de couleur tel qu'il s'est mis en place dans les "vieilles colonies" à partir du 17ème siècle. Et ce, malgré l'évacuation de la race dans les textes administratifs, autant d'ambiguïtés très bien mises en évidence par Silyane Larcher. La distinction entre sujet indigène/citoyen français n'était pas forcément vécue de manière raciale partout. Mais elle a été liée au problème de la conservation du statut personnel des habitants des colonies. Le moment où le droit administratif français a entériné la question de race correspond au moment où il a fallu traiter la question des métisses dans les colonies, comme le montre Emmanuelle Saada dans *Les enfants de la colonie*.

Cette culture raciale, en grande partie absente des textes administratifs, a donc imprégné le discours et les stéréotypes. Qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui de cette culture raciale dans la société française contemporaine ? Que reste-t-il de ce lien entre raciologie et idéologie républicaine ?

## **Questions de la salle**

### Magali Bessone

Comte et Dunoyer se définissent comme différents de Rousseau. Or la notion de perfectibilité est rousseauiste. L'idée d'inégalité naturelle se retrouve aussi chez Rousseau, tout comme la notion de travail humain. Quelle est la place de Rousseau pour eux ? Et quid de Kant ? Lui aussi aborde l'histoire du développement de l'humain vers la liberté, lui aussi

aborde la question des races qui déterminent des capacités différenciées et parle de la nécessité de se civiliser.

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : sur la place de Rousseau et de Kant dans cette pensée, il faut noter que ces auteurs sont très rattachés à la tradition du Scottish Enlightenment (Adam Ferguson et la société civile). Ils attaquent dans Rousseau le partage entre état de nature et état social. Pour eux, l'état le plus social, l'aboutissement de la civilisation, c'est ça l'état de nature de l'Homme. Kant a le même type de discours mais il n'a pas cette vision que la société est le soubassement des institutions politiques comme Dunoyer. Mais Kant de toute façon ne sera lu que plus tard.

Comte était polygéniste. Et il parle de lutte des races. Comment construit-il le rapport entre espèce, race et société ?

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : Comte insiste sur la distinction entre espèces car elle permet d'éviter la hiérarchisation des races au sein d'une même espèce. Il prend chaque espèce et dans chaque espèce, il compare différentes races. Il y a des races à l'intérieur de l'espèce.

Carole a parlé de "mythe gaulois". Jean-Luc Bonniol a parlé de "récit gaulois". Tient-on à ce concept de mythe gaulois ? Pourquoi parler de mythe plutôt que d'histoire ou de récit ?

=> Réponse de Carole Reynaud-Paligot : Le mythe gaulois est un mythe identitaire. Il s'agit d'un récit légendaire ou scientifique mobilisé pour construire une identité nationale. Ces mythes sont rendus scientifiques. La science devient la référence au 19ème siècle. Ces mythes scientifiques acquièrent une grande force et figent les catégories. On n'a plus la souplesse de la culture. On est face à une pensée fixiste.

### Daniel Sabbagh

J'ai trois questions.

La première concerne le rapport entre libéralisme et républicanisme dans l'espace politique français. En tant qu'américaniste, ce qui est décrit comme libéral relèverait plutôt du républicanisme aux Etats-Unis.

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : à l'époque, le parti libéral est en train de se constituer. Il hérite de la tradition républicaine. L'époque est marquée par une très grande porosité de tous ces mouvements. Les uns et les autres circulent. Il y a des thèmes qui reviennent. Les libéraux se caractérisent par la mise en avant de droits subjectifs. Ils demandent avant tout des droits constitutionnels, mais ce n'est pas forcément la République, ce peut être la monarchie constitutionnelle. Mais ils rejoignent les Républicains dans les 1930s.

La deuxième question concerne Tocqueville : comment prend-il place dans ce schéma d'analyse ? Le Tocqueville de *La démocratie en Amérique* n'est pas le même que le Tocqueville des écrits sur l'Algérie, comme le montre bien Jennifer Pitts dans ses travaux. Julie Saada montre que Tocqueville parle de race pour le contexte américain mais défend la colonisation pour défendre la république française.

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : Jefferson dans "Notes on the state of Virginia" a quasiment la même citation que Tocqueville. Ces idées circulent. Jefferson a les mêmes réseaux que Dunoyer, comme le montrent les travaux de Clément Thibaud.

Ils se posent tous les mêmes questions : qu'est-ce qui se passe dans la situation post-esclavage ? Concernant l'Algérie, la question de la race est très importante dès le début. La première institution qui divise les races est la Société ethnologique de Paris (et non la société anthropologique comme on croit souvent). Son thème principal c'est le lien entre les Noirs et les Blancs et la question des musulmans qui peuvent faire le lien entre les deux.

La troisième question porte sur la race et le libéralisme : la race est présentée comme une déviation, une trahison des idéaux libéraux par les libéraux eux-mêmes ou la race est présentée comme un impensé fondateur du libéralisme (Mills). N'y a-t-il pas une troisième façon de caractériser les choses ? Dans ces idéaux qui accordent une place centrale à l'égalité, la race ne devient-elle pas le mode de légitimation nécessaire de l'existence d'une inégalité extrême ? Gunnar Myrdal montre que le racisme devient nécessaire dans l'histoire des Etats-Unis à mesure que les inégalités augmentent. C'est une thèse fonctionnaliste. Le racisme exerce une fonction de justification d'une relation de domination extrême.

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : concernant cette 3ème voie, les choses sont plus compliquées. Les auteurs qui affirment ça sont contre les inégalités et veulent les réduire. Quand on a aboli l'esclavage, comment fait-on pour produire une société égale ? Mais ils continuent de penser l'inégalité entre les races.

=> Réponse de Carole Reynaud-Paligot : cette thèse fonctionnaliste est pertinente mais elle n'est pas suffisante pour comprendre tous les phénomènes de racialisation. C'est présent dans certains cas mais pas dans d'autres, et ce serait réducteur de tout y rapporter.

### Patrick Simon

Ce qui me frappe dans cette archéologie de la race, c'est qu'il y a "race" et "race". On emploie le même mot pour parler des Gaulois et des indigènes colonisés. Est-ce qu'on parle de la même chose ? L'un se dissout : le simulacre d'oppositions entre les peuples disparaît rapidement. Mais les différences de race issues de la colonisation se dissolvent beaucoup moins et perdurent. Hannah Arendt sur l'impérialisme montre que la race joue un rôle moteur de l'expansion impériale. Elle ignore la première vie de la race et commence son histoire à la période impériale fin 19ème siècle. Le livre de Polyakov sur le mythe aryen à l'inverse explore l'extension des Etats-nations en Europe et propose une reconstitution quasi maniaque de la généalogie des peuples. Est-ce que le concept de race est indispensable pour ça ?

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : en effet il y a "race" et "race". Que nous apportent les usages d'Augustin Thierry ? La notion de race dans l'univers colonial était rarement employée et mobilisée. Ce qui était en jeu c'est le statut de couleur. C'est dans un mouvement d'échange avec ces auteurs que les sociétés coloniales se redéfinissent autour de la racialisation. Par exemple le Brésil : ceux qui reconstruisent l'histoire du Brésil autour du mélange des races s'inspirent des écrits d'Augustin Thierry. La mobilisation de la notion de race permet aussi de faire circuler des discours sur le sort des damnés. La "racialisation des prolétaires" est un terme très employé. A Cuba, la notion de race a été mobilisée stratégiquement pour effacer les distinctions de couleur et fédérer les luttes dans une stratégie d'indépendance et d'autonomisation. Cela se fait dans le cadre d'une stratégie de lutte.

### => Ajout de Jean-Luc Bonniol

Dans les vieilles colonies, la notion de race n'était pas utilisée, c'était plutôt le statut de couleur. Mais il y a un basculement dans la deuxième moitié du 19ème siècle. Rousselot de Surgy à propos des Noirs dit ainsi en 1763 "leur naturel est pervers. Toutes leurs inclinations sont vicieuses". Il s'agit d'un discours classique pour l'époque. Ce qui est intéressant, ce sont les implications politiques de ce discours. La particularité c'est quand on commence à estimer que le destin d'une société est déterminé par les rapports de race.

Se pose aussi la question empirique. Comment les scientifiques substantient leurs affirmations sur les races ? Y a-t-il des débats ?

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : On remarque parfois des hésitations sur la perception des Irlandais...

=> Réponse de Carole Reynaud-Paligot : un membre de la société d'anthropologie de Paris explique la supériorité de la race noire, en réponse à Gobineau. Mais il est le seul. Ce savoir n'est pas vraiment remis en cause. Se développent beaucoup de théories médicales héréditaristes sur les "crétins des Alpes" par exemple.

### Béatrice de Gasquet

Dans quelle mesure le discours sur la lutte des races fait-il écho au discours sur la lutte des classes ? On a l'impression qu'ils parlent d'eux-mêmes dans leur opposition à l'aristocratie. Est-ce que ces auteurs s'appliquent parfois ces termes à eux-mêmes et si oui comment ? Il y a aussi une façon de séculariser certains discours. "Qu'est-ce qui fait que nous sommes forts ? C'est notre race." Est-ce qu'il y a du religieux ou de l'anti-religieux dans ces discours ?

=> Réponse de Claude-Olivier Doron : Oui, ils s'appliquent les termes de race pour constituer une communauté. Dans sa stratégie de revirement de la conception nobiliaire de la race, A. Thierry retourne les valeurs. Il restitue à ses ancêtres leur vertu, leur valeur. Comte voit une continuité dans le combat et inclut les esclaves. Sur la religion, Constantin Pecqueur, un des penseurs fondateurs du socialisme, est intéressant. On peut donner deux lectures du déterminisme racial chez ces penseurs : soit le déterminisme racial est fondé sur l'organisation physique (matérialité raciale) ou soit il est fondé sur le spiritualisme (on valorise les races pour leurs qualités morales. Pecqueur valorise les Européens en tant qu'ils détiennent la supériorité morale de l'Évangile, alors que les musulmans et les hindous sont restés figés à cause de leur religion). Ce type de propos se retrouve aussi chez Renan.